

10 Janvier 2024



ECURIE VIVALDI SAS
RCS Lisieux 832 681 597

4 rue du Venezuela 14800 Deauville
Tel : +33 6 83 73 75 75
Mail : ecurie.vivaldi@gmail.com

Communiqué

L'Ecurie Vivaldi lance le programme « Vivaldi-Junior » **à destination des étudiants et des jeunes actifs**

Deauville, le 10 janvier 2024 : L'Ecurie Vivaldi annonce le lancement de son programme "Vivaldi-Junior".

Cette initiative vise à offrir une expérience immersive et enrichissante dans le monde hippique aux jeunes générations en leur permettant de devenir actionnaires à part entière d'une écurie de groupe haut de gamme qui a fait ses preuves, à des conditions préférentielles.

L'initiative sera pilotée par Quentin Caulfuty (24 ans), un jeune amateur de courses qui vient de rejoindre l'Ecurie. Quentin vient de terminer ses études à l'Edhec et d'entrer dans la vie active dans le secteur de la finance. Résolu à partager sa passion et à diffuser son engouement auprès d'une cible d'étudiant(e)s et de jeunes actifs/actives, Quentin va animer et développer ce nouveau programme.

"Je souhaitais créer une écurie de groupe avec quelques amis étudiants et jeunes actifs, alors j'ai contacté Didier Krainc pour bénéficier de ses conseils; je voulais offrir la meilleure expérience possible tout en restant à un niveau d'investissement raisonnable." explique Quentin Caulfuty.

"Le projet de Quentin était ambitieux mais il manquait de moyens, ponctue Didier Krainc; j'ai trouvé que ce jeune public méritait de bénéficier d'une expérience haut-de-gamme telle que nous pouvons désormais l'offrir au sein de l'Ecurie Vivaldi. Alors je lui ai proposé de nous rejoindre, plutôt que de se lancer dans un nouveau projet qui pouvait s'avérer décevant faute de moyens. Il n'a pas été difficile de convaincre les actionnaires existants de donner à ces jeunes enthousiastes un accès privilégié à nos chevaux et à notre réseau".

Des Conditions d'Adhésion Privilégiées

Vivaldi-Junior permet à toute personne âgée de moins de 28 ans d'entrer au capital de l'Ecurie Vivaldi pour un montant de 2 500 € sur une période initiale de 2 ans. Durant cette

période d'initiation, les jeunes porteurs de parts bénéficieront d'une expérience identique à celle offerte à tous les autres actionnaires de Vivaldi. Cette période de deux ans sera renouvelable une fois pour les souscripteurs de moins de 28 ans, moyennant un nouvel investissement de 2 500€.

(Pour les adhérent(e)s âgé(e)s de 28 à 30 ans, le fonctionnement sera similaire, mais la période d'essai sera réduite à une seule année, renouvelable une fois, sous réserve que la personne soit toujours âgée de moins de 30 ans).

Après ces périodes "d'essais", elles ou ils pourront, si elles ou ils le souhaitent, rester au capital de l'Ecurie en augmentant leur investissement au même niveau que les autres membres.

Une Expérience Garantie

Les jeunes porteurs de parts bénéficieront de la même expérience que les membres permanents de Vivaldi. Ils auront accès à toute la gamme d'avantages des autres actionnaires (copropriété, communication, accès à la boucle WhatsApp de l'Ecurie, visites chez les entraîneurs, cartes France Galop, rencontres privilégiées avec les jockeys, éleveurs, autres propriétaires, invitations exclusives aux événements festifs organisés par l'écurie, etc.)

Objectif Transmission !

Pour les jeunes candidats propriétaires, le programme Vivaldi-Junior offre une double opportunité : celle de plonger dans l'univers prestigieux des courses hippiques au sein d'une écurie de renom et celle d'intégrer un club d'affaires, un réseau diversifié d'entrepreneurs et de professionnels.

Pour l'Ecurie Vivaldi, ce programme permet d'incarner pleinement sa mission d'académie de propriétaires ("owner academy") en se rapprochant du jeune public. Il s'agit également d'un investissement fondamental dans l'avenir, en assurant la relève avec des jeunes ayant vécu une expérience positive dans le monde des courses.

Enfin, Vivaldi-Junior est un programme innovant, qui va permettre d'ouvrir les portes du propriétéariat aux nouvelles générations, en leur transmettant la passion des courses. Cette initiative est le reflet de l'engagement continu de l'Ecurie Vivaldi pour développer l'attractivité du monde hippique auprès des neophytes.

A propos de l'Ecurie Vivaldi

Créée par Didier Krainc et ses associés en octobre 2017, l'Ecurie Vivaldi est rapidement devenue l'une des Écuries de Groupe les plus réputées en France.

C'est une structure pérenne, conçue pour le long terme et pour rester toujours ouverte à de nouveaux actionnaires. Il s'agit d'un club d'investisseurs qui prend des participations dans des chevaux de course de haut de gamme, à l'entraînement ainsi qu'à l'élevage.

L'Ecurie Vivaldi s'est diversifiée en 2019 dans le saut d'obstacles à travers l'entité "Vivaldi-Jumping" en partenariat avec le cavalier olympique Kevin Staut.

Plus récemment deux filiales ont été créées :

1. "Vivaldi-Trading", pour investir à la fois dans les courses et les sports équestres, faire de l'achat-revente et tenter de générer des plus-values

2. "Vivaldi-Chantilly", pour aider six jeunes entraîneurs à s'installer à Chantilly

Pour en savoir plus : www.ecurie-vivaldi.club

Renseignements :

Didier Krainc, 06 83 73 75 75 - didier.k@ecurie-vivaldi.club

Quentin Caulfuty, 06 03 65 58 06 – quentin.caulfuty@edhec.com